Monsieur/Madame	
	(Adresse postale)
À	, le

Monsieur le Conseiller/Madame la Conseillère,

En tant qu'administré(e) de votre commune, j'ai l'honneur de vous présenter une requête concernant les spectacles de cirques avec animaux sauvages. La captivité des animaux d'espèces sauvages dans les cirques est un sujet préoccupant pour de nombreux Français. En votre qualité de Conseiller municipal/Conseillère municipale, vous avez la possibilité d'agir pour vous opposer à la présence de cirques avec animaux sauvages sur le territoire communal.

La détention de spécimens d'espèces sauvages dans les cirques pose divers problèmes. Les études scientifiques démontrent que ces animaux développent des troubles du comportement (balancements, automutilations...) et d'autres pathologies résultant de leur condition de vie dans les cirques. Considérant que ces animaux ne peuvent bénéficier d'un milieu de vie satisfaisant ni exprimer des comportements conformes à leurs besoins, la Fédération des Vétérinaires d'Europe s'est prononcée dès 2015 contre la présentation d'animaux d'espèces sauvages de mammifères par les cirques.

De plus, il n'est moralement pas acceptable de dresser des animaux sauvages pour divertir les humains. Le public des cirques est souvent composé d'enfants, à qui l'on apprend ainsi que l'on peut disposer des animaux à notre guise, au lieu de leur enseigner le respect du vivant.

Sur le plan juridique, les articles L214-1 et R214-85 du code rural et de la pêche maritime ne sont pas respectés puisque les conditions d'hébergements des animaux d'espèces sauvages dans les cirques ne respectent pas leurs besoins comportementaux, qui font partie des besoins biologiques et le dressage, bien souvent obtenu par la violence, est source de souffrances pour l'animal.

Enfin, les cirques avec animaux sauvages sont susceptibles de menacer la sécurité des habitants. Les médias rapportent régulièrement des incidents et accidents impliquant des animaux de cirque. Les cirques avec animaux peuvent mettre en péril l'ordre public (la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques) dont la municipalité à la charge.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le Conseiller/Madame la Conseillère, de bien vouloir proposer une délibération du conseil municipal pour interdire l'installation de cirques avec animaux d'espèces sauvages sur la commune, ou de proposer le vote d'un vœu symbolique en conseil municipal pour demander la publication d'une règlementation nationale interdisant les animaux d'espèces sauvages dans les cirques sur le territoire national. Déjà plus de 80 communes françaises ont interdit les cirques avec animaux sauvages, ainsi qu'une trentaine d'États dans le monde.

Dans l'attente et restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller/Madame la Conseillère, l'expression de ma considération la plus distinguée.